

LE FRANÇAIS AU SECOND CYCLE

A. HORAIRES

Classe de seconde

Sections A et C : 5 heures

Classe de première

Section A : 5 heures

Sections C - D : 4 heures

Classe de terminale

Section A : 5 heures

Section C - D : 4 heures

B. OBJECTIFS

Les objectifs généraux de l'enseignement du français sont , au lycée comme au collège , **la pratique raisonnée de la langue , l' acquisition de méthodes de pensée et de travail, l' accès à d' autres cultures.**

Les trois objectifs ainsi définis sont liés : l'étude de la langue ne se sépare pas de la pratique du discours ni de la lecture réfléchie de texte littéraire et non littéraires, elle forme méthodiquement l'esprit et la personne.

1. Pratique raisonnée de la langue

A l'issue du second cycle, l'élève doit maîtriser oralement et par écrit un français courant contemporain.

La maîtrise de la langue implique notamment la capacité :

- de comprendre autrui et de s'exprimer de façon à en être compris :
- d'analyser et de produire différents types de textes (on appellera texte toute production orale ou écrite qui met la langue en œuvre) :
- d'identifier divers registres de langue :
- de manier les modes de communication et d'expression dont il aura besoin, oralement et par écrit, dans ses études, dans sa profession, dans sa vie personnelle et sociale selon les situations, les destinataires, la matière et les objectifs ;
- de résumer ou commenter un texte, et de composer sur un sujet donné,
- de comprendre une langue soutenue, littéraire ou en prose en vers.

Pendant tout le second cycle mais plus particulièrement en seconde et en première, le professeur se fonde sur ce que les élèves ont appris au second cycle pour les mener plus loin. Il procèdera donc aux révisions nécessaires en s'assurant chaque fois de la solidité des acquis. Il n'hésitera à reprendre l'étude de la morphologie, de la syntaxe et de l'orthographe avec les choix et les

approfondissements opportuns. Il portera au vocabulaire, surtout au vocabulaire abstrait, la plus grande attention : accroissement du nombre de mots – recherche du mot exact – étude du sens (dénotatif et connotatif). Ce travail sur la langue devra cependant différer de celui réalisé au premier cycle, en particulier, le professeur délaissera les exercices portant sur la seule transformation de phrases isolées pour proposer des travaux débouchant sur la production autonome de textes, en bref il devra passer de la grammaire de phrase à la grammaire de texte.

L'étude de la langue au second cycle inclut celle de ses emplois littéraires. En effet, les textes littéraires offrent une matière très variée pour les travaux écrits et oraux.

Enfin, la maîtrise du français, à la fois discipline et langue d'enseignement, sera réalisée à travers un enseignement global et interdisciplinaire, c'est-à-dire en association et en collaboration des autres disciplines.

2. Acquisition de méthodes de pensée et de travail

Le professeur de français joue un rôle important dans l'apprentissage systématique des méthodes des méthodes qui permettront aux élèves d'accéder peu à peu à l'autonomie.

L'enseignement du français au second cycle doit se plier à deux contraintes : la préparation à l'enseignement supérieur et la préparation à la vie professionnelle. Pour ce faire, le professeur de français doit inciter les élèves à travailler d'une manière efficace. Il leur apprend à se servir des instruments qui sont à leur disposition (manuels, dictionnaires, grammaires, ...), à prendre des notes, à se documenter. Il les initie aux différentes manières de travailler (seul ou en groupe, en classe ou à la maison, librement ou en temps limité, en une ou plusieurs fois). Il leur montre comment on prépare, comment on conduit, comment on achève les divers types d'exercices.

Tout en refusant le bachotage stérile, il propose à l'oral et à l'écrit des exercices adaptés et progressifs qui prépare les élèves aux épreuves de français du baccalauréat (résumé – discussion – commentaire composé – composition sur un sujet donné).

Mais c'est dans la formation générale de l'esprit que le professeur de français apporte une contribution primordiale. Il enseigne à distinguer l'essentiel de l'accessoire, à ordonner les connaissances et les idées avec un souci constant de cohérence et de clarté, il éduque le jugement et l'esprit critique. Il forme à l'analyse et à la synthèse. Il développe le souci d'exactitude dans la parole et dans l'écriture : la référence constante au texte ou au document, le souci de ne rien affirmer sans preuve, le choix du mot juste exercent à la rigueur et à l'honnêteté intellectuelle.

Seule une méthode active qui exige des élèves une participation de tous les instants et du maître une mise en évidence des démarches utilisées, permettra d'atteindre les objectifs visés. Un enseignement magistral et théorique centré sur la manière à enseigner conduit à l'aliénation culturelle et au mimétisme. Par contre, une formation pratique qui fait appel à l'intelligence, à l'imagination et à la sensibilité

dispose, elle, à passer et à réagir librement avec une attitude de curiosité et d'accueil, elle est la condition nécessaire de la liberté de l'esprit.

3. L'accès à d'autres cultures

C'est au second cycle que les élèves ont la possibilité de connaître et d'enrichir leur culture.

Le professeur de français favorisera la rencontre et le dialogue entre des cultures différentes en introduisant à part entière l'étude des littératures françaises et étrangères à côté de la littérature négro-africaine.

S'il est nécessaire de donner aux élèves le sens de la continuité historique en leur proposant une histoire chronologiquement organisée, l'essentiel du travail du professeur de français est ici l'étude des textes : littéraires et non littéraires.

Les textes non littéraires à condition qu'ils soient substantiels, bien composés et rédigés dans une langue correcte et contemporaine fournissent aux élèves l'occasion de réfléchir sur le mouvement d'une pensée, sur les arguments et leur enchaînement logique.

Les textes littéraires offrent aux élèves le moyen de stimuler leur réflexion critique, d'affiner leur sensibilité, de nourrir leur imagination et de développer leur personnalité, ils constituent un moyen privilégié d'enrichissement de leurs connaissances, d'ouverture sur le monde et participent dans une très large mesure à la formation de leur culture générale.

C'est en s'exerçant à déchiffrer les textes littéraires que les élèves apprennent à mieux lire tous les textes. Ces textes choisis selon les indications du programme seront adaptés aux besoins, aux capacités et aux intérêts des élèves ; leur étude qui ne dissocie jamais la forme et le sens, sera conduite d'une façon méthodique et entraînera les élèves à une plus grande autonomie.